

UNE ASSOCIATION POUR NOTRE QUARTIER



BULLETIN de janvier – février 2026

Bonjour chers adhérents et habitants du quartier de Saint Simon.

Les premiers mois de 2026 ont été bien hivernaux jusqu'à ce revirement de fin février !

Le nouveau PLUiH est applicable depuis le 26 janvier dernier !

Nous avons enfin pu voir l'achèvement des travaux de la Place de l'Eglise, ce qui apporte bien du soulagement à nous les habitants mais aussi aux commerçants ! Reste l'inconnue du kiosque ...

Et grande nouvelle de ce début 2026 le démarrage des travaux du gymnase à Guilhermy !

Les travaux se poursuivent sur le rond-point de Diane, les aménagements de rues (Tino Rossi, ..), et le réaménagement de l'ancienne école Paul Bert.

La réalisation de la liaison piétons-cycles Liffart-Eisenhower est annoncée pour 2026. Les achats des parcelles par la Mairie seraient achevés.

Par contre aucune information quant à l'implantation d'un bloc d'alimentation électrique sur la place de Guilhermy.

Bonne lecture !

M Herbach

Elections municipales

Nous sommes sollicités par les listes candidates pour des rencontres et des échanges sur la vision des candidats, leur montrer quelques sujets, entendre leurs engagements sur nos sujets de proximité.

De concert avec le Collectif de Défense et de Solidarité du Quartier nous avons élaboré un questionnaire qui a été soumis aux différentes listes candidates.

Retrouvez ici les réponses qui nous sont parvenues :

<https://www.saint-simon-environnement.org/elections-municipales-2026/>

Urbanisme

Depuis notre dernier bulletin, voici les permis accordés et déposés

Permis déposés :

1 maison au 45 ch du Renard

1 maison au 98 ch de Canto Laouzeto

Permis accordés :

1 maison 13 ch du Tibet
3 maisons au 98 ch de Canto Laouzeto
1 maison au 25ter ch du Prilloume
1 maison au 11 ch du Renard
1 maison au 340 ch de Tucaut
18 logements au 58 chemin de Canto Laouzeto

A noter : annulation d'un permis datant de 2021 pour 7 logements au 26 ch du Loup.

PLUi-H

Le PLUi-H est applicable depuis le 26 janvier.

RAPPEL : une loi de simplification de l'urbanisme a été promulguée le 26 novembre 2025 (<https://www.vie-publique.fr/loi/298613-simplification-droit-de-lurbanisme-et-du-logement-loi-26-novembre-2025>)
Parmi de nombreuses modifications, il faut noter la réduction à 1 mois du délai de recours gracieux (auprès du Maire) contre une décision d'urbanisme.

Le délai de recours contentieux (au tribunal administratif) reste inchangé à 2 mois, mais la grande nouveauté est qu'un dépôt de recours gracieux ne prolonge plus ce délai.

Conséquence : il est fort probable qu'à la fin du délai de 2 mois, le résultat du recours gracieux ne sera pas toujours connu et que le recours contentieux doit alors être lancé sans attendre...

Conclusion : il faudra surveiller de près les affichages de panneaux de chantier annonçant une construction, ou alors consulter fréquemment le site de la mairie qui publie les permis déposés et accordés :

<https://geosphere.applis.toulouse-metropole.fr/guichet-unique/Login/AffichageReglementaire>

Travaux et chantiers

Aménagements du cœur de quartier Réguelongue-place de l'Église : l'inauguration a eu lieu le 20 janvier. Attention aux sens de circulation.. Pas d'information sur la concession du kiosque.

Nous venons d'apprendre que le pizzaiolo dont le maintien sur la place avait fait l'objet d'une pétition des habitants du quartier a fait ses adieux le 25 février...

Centre culturel ancienne école P Bert : Après bientôt 2 ans de travaux l'ancienne école P. Bert va très prochainement accueillir à nouveau les associations. C'est une rénovation complète sur les 2 niveaux, avec un nouvel agencement des salles. Il y a 4 salles de 85 à 145m² une pour la danse, une pour le théâtre, une pour des activités artistique (broderie, peinture, céramique ...), une salle polyvalente. Il y aura 4 salles pour l'apprentissage d'instruments de musique (percussion, guitare, piano) et une pour la pratique musicale collective.

Cette nouvelle structure sera gérée par le centre culturel de Saint Simon (anciennement centre d'animation). Il est prévu que cette structure fonctionne en autonomie : les associations qui y seront hébergées pourront y accéder librement suivant les horaires qui leur seront alloués. Ces accès seront gérés par badge dédié à chaque association en fonction des plages horaires attribuées. Ce nouveau système est en cours de mise en place par les services techniques de la Mairie.

Cette nouvelle structure fonctionnera sur le principe des espaces partagés entre les associations. Elle accueillera progressivement à partir de fin Mars les associations qui étaient déjà hébergées dans les locaux avant les travaux puis ensuite les nouvelles associations qui attendent des locaux car de nombreuses associations nouvelles pour le quartier attendent avec impatience des locaux.

Gymnase et salle Guilhermy : les travaux ont démarré la livraison est prévue pour fin 2026..

Guilhermy : pas de nouvelle de la borne d'alimentation électrique attendue sur la place.

L'association des jardins partagés a été constituée « *Les champs Simon* ». Attendons le printemps pour y voir davantage d'activité.

Nous avons signalé que la nouvelle piste qui vient de carrefour Eisenhower – Route de Saint Simon s’arrête un peu avant la bordure de la voie de bus en site propre, et suscite donc beaucoup d’étonnement sur la direction à suivre pour les piétons et les cycles qui l’emprunteraient.

Y Laporte et M Herbach

Circulation

Cyclables :

La connexion au REV6 (Réseau Express Vélo) via le passage souterrain sous le rond-point Firmin Pons (le grand Rond de Saint Simon) était attendue pour fin décembre.

Toujours aucune nouvelle de piste cyclable de la liaison Liffart-Eisenhower, nous devons avoir un calendrier de programmation...

Incinérateur



La prochaine commission de suivi de site (CSS) prévue le 2 décembre, a été reportée au 26 mars.

Suivi du projet de nouvel incinérateur :

Comme nous nous sommes retirés de la participation publique (comité de pilotage, commissions...) nous n’avons pratiquement plus d’information sur ce projet

Réunion EVONEO de suivi de l’incinérateur du Mirail :

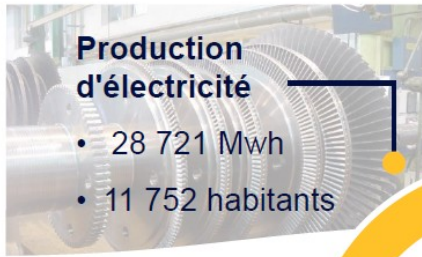
Nous avons assisté à la seconde réunion de présentation des données de suivi de l’incinérateur actuel par l’opérateur EVONEO.

Le diaporama de la réunion nous a été envoyé.

Bilan 2025 :

255000t incinérées (saturation de 68% à 80% de chacune des 4 lignes)

Valorisation énergétique



7 | Réunion d'exploitation

EVONEO

General

Ensuite viennent les données de rejets atmosphériques. Poussières, composés organiques volatiles (COV), mercure, autres composés chimiques (NH₃ SO₂ HCl CO) qui se révèlent tous bien inférieurs (moins de la moitié, jusqu'à 1/8) sous les normes imposées à l'installation. Pour les NO_x les valeurs se tiennent à environ 120 mg/Nm³ pour une norme de 150 mg/Nm³. Nous avons demandé la communication du nombre et de l'intensité ainsi que la durée des dépassements lorsqu'il y en a, il nous a été donné le nombre de ces dépassements qui ont eu lieu sur l'HCl (12 cas) et sur les NO_x (17 évènements).

Il nous a été fourni en plus des données de durée d'indisponibilité d'analyseurs par type et par ligne. Un gros progrès est attendu sur le suivi des rejets de mercure

Les mâchefers 52835t produites. Pas de données de tonnage de réemploi, seulement indication de lots envoyés sur les différents classes de réemploi.

Rappel: Prochainement (août 2026) les mâchefers ne seront plus stockés dans l'ouvrage actuel mais envoyés à Muret pour permettre le début des travaux de construction de la future usine.

Comme à la dernière réunion les rejets aqueux sont le sujet de pollution par les matières en suspension. Comme annoncé en décembre, des travaux vont être faits pour remédier à ce défaut de protection du rejet au pluvial.

Bruit: Les travaux sont en cours pour achèvement fin du trimestre en cours.

Un numéro vert est à disposition du public pour signaler les désagréments: **0 800 960 255 gratuit et disponible 24h/24 et 7j/7.**

Une newsletter trimestrielle va être diffusée vers les personnes qui auront communiqué leur adresse mail (voir le site internet de l'incinérateur)

Le site Internet Evoneo est prévu pour mars 2026, y figureront les informations de l'incinérateur du Mirail et de celui de Bessières



Gestion des cartouches et bonbonnes de gaz protoxyde d'azote: il est préférable de laisser les cartouches et bonbonnes à la place où on les observe, et de les signaler à Allô Toulouse. Nous avons testé ce service qui s'est montré très réactif.

Y Laporte et M Herbach

Francazal

La Commission Consultative de l'Environnement (CCE) a eu lieu à la préfecture le 6 février dernier.

Le trafic global est relativement stable depuis plusieurs années autour de 3 000 mouvements / an

- L'activité militaire a diminué de 35 % environ (925 mouvements en 2025 contre 1 300 à 1 500 mouvements les années précédentes). Cette baisse est due à la réfection de parkings qui a fortement réduit l'activité pendant le dernier trimestre 2025. Elle a représenté 35% du trafic. Le trafic militaire devrait revenir au rythme des années précédentes, voire progresser un peu pour les années à venir.
- L'activité Aéro-industrielle a augmenté et représente environ 35% des mouvements avec Aura Aéro (16%), ATR (10%) et Airplane + Tarmac (9%). Compte tenu des développements en cours chez Aura Aéro et des vols d'homologation qui s'en suivent, le nombre de mouvements devrait continuer à croître dans les années à venir.
- Le trafic aviation d'Affaire est en légère augmentation cette année (143 vols comparé à 110 les 2 années précédentes) mais cela reste faible (environ 5 % des mouvements).
- Le trafic gendarmerie est stable à environ 10 % et Safire est constant à 4%

Nota : l'installation de 2 opérateurs d'aviation de loisirs a été refusée par la direction de l'aéroport car cela ne correspond pas à l'objectif assigné à l'aéroport (militaire et aéro-industriel), ce qui évite les vols tardifs, des vols de nuit et de week-end.

Essais moteurs : En baisse et stable depuis 4 ans à 700 essais / an environ (en 2021, il y avait eu 1 172 essais).

Réclamations des riverains :

Forte baisse du nombre de réclamations : 1 020 en 2020 puis 181 en 2024 et 41 en 2025.

La plupart des réclamations proviennent de St Lys, Fonsorbes, Fontenilles et Cugnaux.

Engagements environnementaux : Grâce aux actions entreprises (fauche raisonnée, analyse et surveillance des eaux, plantation expérimentale de graines pour faire de la prairie adaptée, inventaire faune et flore...) Franczal a obtenu le label niveau 1 de l'association Aéro Biodiversité suite à la convention signée en 2023.

Charte de l'Environnement :

La discussion est à nouveau engagée sur la base de la restitution de la dernière réunion (28 Février 2025)

Les organismes institutionnels ne voient pas d'intérêt et de raison importante à la mise en place d'une telle charte sur la plateforme aéroportuaire de Franczal d'autant plus que le fonctionnement de l'aérodrome de Franczal est très différent des autres aéroports où ce type de charte a été mis en place (faible nombre de vols – vols essentiellement militaires et gendarmerie). La mairie de Cugnaux y voit même un risque important de frein à l'installation de nouvelles entreprises sur Franczal.

Monsieur le Secrétaire Général rapportera le contenu des discussions à Monsieur le Préfet qui prendra rapidement une décision sur la poursuite ou l'abandon de ce projet de charte.

Stock de munitions :

Une consultation publique préalable à l'enregistrement par la préfecture d'une unité de stockage de munitions (pour maximum 165kg) a eu lieu du 5 janvier au 4 février. Nous avons déposé des contributions signalant qu'il pouvait y avoir des oublis dans l'analyse de risque notamment : vis-à-vis du futur technocampus hydrogène, et vis-à-vis de la proximité de la route de Seysses et des Tibaous.

Cette inquiétude a été signifiée en CCE

Il a été répondu :

- Que la capacité de stockage de ce nouveau stock n'est pas élevée.
- Qu'il n'y aura pas dans ce nouveau stock de munitions à fort pouvoir de déflagration. Les munitions stockées auront un calibre allant de 6 mm à 20 mm maximum.
- Ces stocks ne seront opérés que par un personnel spécialement formé. Toutes les mesures de sécurité connues à ce jour (procédures, formation, équipements de sécurité et d'alerte) y seront mises en place.
- Qu'en cas d'incident (explosion accidentelle), la technologie de construction utilisée (type blockhaus) évitera qu'un souffle horizontal s'en dégage et se propage. Le souffle sera donc un souffle vertical et les effets induits (classés de Z1

à Z5) seront donc contenus dans la zone grillagée du magasin (effets Z1 à Z3) et au pire dans la zone militaire pour les effets niveau Z4 et Z5. En conséquence il n'y a aucun risque pour la population voisine (Tibaous et zone d'activité de Franczal).

- Les travaux démarreront en Mars et seront terminés fin 2026

Nota : il est prévu la réalisation prochaine d'un nouveau bâtiment d'exercice de tir de 100mètres de long environ.

Dont acte...

Y Laporte

Informations municipales

La collecte des déchets alimentaires arrive

D'ici fin février des bornes de collecte pour trier les déchets alimentaires seront installées dans les cœurs de quartier Tibaous, Saint-Simon et Lafourguette. Des médiateurs viendront à votre rencontre en mars et vous remettront un contenant fermé pour faciliter le stockage des déchets à la maison et leur transport jusqu'à la borne

Animations Communication

Le centre Social chemin du Loup atteint son régime de croisière avec un bel éventail de propositions, y compris pendant les vacances scolaires. Allez rendre une petite visite, il y a certainement quelque chose qui vous accrochera.

Café Associatif: 22 mars de 15h à 19h (*donc après avoir voté...*) au Centre Social après midi jeux divers et Assemblée Générale

Programmation du Comité des Fêtes :

https://www.facebook.com/groups/825331802561461/?locale=fr_FR

Prochaines dates :

Carnabal : 21 mars (22mars si meteo défavorable le 21) de 14h30 à 17h30 place de l'église

Bourse aux plantes 29 mars à Guilhermy

Vide grenier et Bourse aux vélos 12 avril Place des Tibaous

Saint Simon fait son jeu 30mai Centre Culturel et terrains de sports

Programmation du Centre Culturel :

Consultez leur offre sur le site : [Centre culturel Saint-Simon · Toulouse Mairie Métropole, site officiel.](#)

Ou bien: <https://metropole.toulouse.fr/annuaire/centre-culturel-saint-simon#loffre-de-loisirs>

Vous pouvez contacter le centre Culturel au téléphone au 0531229680 ou par email à l'adresse accueil.stsimon@mairie-toulouse.fr .

Saint Simon Environnement tient son Assemblée Générale le 12 mars à 18h30 !

Vous êtes tous (adhérents et non encore adhérents) chaleureusement conviés à notre assemblée générale qui se tiendra dans la salle des Associations, place de l'église de 18h30 à 20h00. Vous pourrez y mettre à jour vos informations sur le quartier, poser vos questions sur les sujets qui touchent à la qualité de vie des habitants, aux services publics, etc.

Pour la partie statutaire (élection des membres du bureau), seuls les membres à jour de leur cotisation ont le droit de vote.

APPEL A VOLONTAIRES : vous souhaitez participer à quelques dossiers du Quartier, donner deux ou trois heures par mois en plus de la réunion de bureau mensuelle ? N'hésitez pas à venir nous prêter main forte, postulez au bureau !

Adhésion pour l'année 2026 !

Si vous souhaitez renouveler votre adhésion pour l'année 2026, c'est ici.

Merci de votre confiance.

Vous pourrez renouveler votre adhésion à St-Simon Environnement pour 2026 en réglant par carte bancaire sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/association-toulouse-st-simon-environnement/adhesion/>

Ou alors utiliser (ou recopier) le présent bulletin en joignant un chèque de 10€ par famille à l'adresse :

Saint Simon Environnement, Centre d'animation, 10 chemin Liffard 31100 Toulouse

BULLETIN D'ADHESION 2026

NOM: _____ **PRENOM :** _____

Votre adresse mail pour recevoir nos bulletins bimestriels :

Votre adresse postale :

Si vous n'avez pas d'accès Internet, l'Association vous propose de vous livrer, dans la mesure du possible, les bulletins papier à domicile, cochez alors la case suivante :

Je n'ai pas d'accès Internet, merci de me livrer les bulletins papier à mon domicile

PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion du bureau de St-Simon Environnement aura lieu le 9 mars à 18h dans la salle des associations place de l'église.

Suivez l'actualité de notre association sur notre site :

<https://www.saint-simon-environnement.org/> ou en flashant le QR-CODE :

